Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Podo-orthésiste - U.51 Conception et réalisation de chaussures orthopédiques

Session 2005 • Code sujet : **POESCRC** • Durée : **36h30** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Travaux pratiques : étude, conception, réalisation et adaptation d'une paire de chaussures orthopédiques (7 questions) **Page 3**

2. Soutenance des travaux réalisés et présentation du rapport de stage (2 questions) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btspodo.fr/assets/annales/bts-podo/E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste/2005/BTS Podo - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - Session 2005 - 1-Sujet.pdf

1. Travaux pratiques : étude, conception, réalisation et adaptation d'une paire de chaussures orthopédiques

Après tirage au sort, le candidat prend en charge un patient et reçoit du jury une prescription médicale pour réaliser une paire de chaussures orthopédiques. Il conduit les étapes cliniques et techniques, constitue le dossier requis et remet les éléments réalisés au surveillant puis au jury.

Question 1. Seul avec le patient, procéder à l'examen clinique, à la prise de mesures et, si nécessaire, à la prise de moulage, puis conclure sur l'examen clinique.

Interroger le patient sur ses antécédents, ses douleurs, ses habitudes et ses attentes, puis examiner les pieds et les membres inférieurs : peau, sensibilité, vascularisation, mobilité, déformations, appuis et marche. Relever les mesures nécessaires à la chaussure et à l'orthèse prescrites. Réaliser un moulage si l'examen clinique le justifie, en respectant la position fonctionnelle recherchée. Consigner les observations et les mesures. La conclusion clinique décrit les troubles constatés et leurs conséquences pour l'appareillage, sans poser de diagnostic qui ne serait pas établi.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Examen clinique, mesures et moulage si nécessaire, puis conclusion écrite fondée sur les constatations du patient.

Question 2. Réaliser les formes, soit par moulage, soit par mise aux mesures de forme.

Solution	Réalisation	Contrôle
Par moulage	Prendre l'empreinte dans la position recherchée, puis confectionner et rectifier la forme.	Vérifier les reliefs, les axes et les volumes relevés.
Mise aux mesures	Choisir une forme adaptée et la modifier selon les mesures et les corrections prescrites.	Contrôler longueurs, circonférences, cou-de-pied et dégagements nécessaires.

Choisir la méthode compatible avec l'examen et la prescription. Dans les deux cas, reporter les mesures utiles, intégrer les corrections recherchées et vérifier que la forme permet le chaussage prévu. Comparer les volumes et les axes obtenus aux données cliniques pour éviter toute compression. La forme constitue la base de la fabrication et doit permettre la réalisation de l'appareillage prescrit.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Formes réalisées par moulage ou par mise aux mesures, en accord avec les constatations cliniques et la prescription médicale.

Question 3. Réaliser les orthoprothèses et/ou une orthèse conformément à la prescription médicale.

1. Analyser la prescription et déterminer la fonction de chaque orthoprothèse ou orthèse.
2. Choisir les matériaux, épaisseurs et renforts adaptés aux corrections, aux appuis et au chaussage prévu.

3. Découper, façonner et assembler les éléments en respectant la forme et les zones de dégagement.
4. Contrôler la tenue, les finitions et l'absence de bords agressifs, puis reporter les composants et les opérations sur la fiche de fabrication.

Adapter la réalisation aux besoins relevés et vérifier sa compatibilité avec la forme de la chaussure et les indications de la prescription.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Orthoprothèses et/ou orthèse réalisées conformément à la prescription, contrôlées et décrites sur la fiche de fabrication.

Question 4. Procéder seul avec le patient à l'essayage, cette étape étant facultative.

L'essayage est facultatif. S'il est réalisé, expliquer son déroulement au patient et vérifier l'adaptation de l'appareillage avant la finition définitive. Observer le chaussage, le maintien, la stabilité et la marche. Demander au patient de signaler toute gêne ou douleur, puis examiner les zones de contact et les appuis.

- Repérer les frottements, rougeurs et compressions.
- Vérifier les dégagements et le maintien.
- Corriger les défauts constatés et consigner les modifications.

Ne pas valider l'appareillage si une gêne persiste.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Essayage facultatif : contrôler chaussage, marche et zones de contact, puis corriger et noter toute gêne constatée.

Question 5. Effectuer le patronnage, la coupe et le piquage de la paire de tiges.

À partir de la forme et du modèle retenu, tracer le patron des éléments de la tige en intégrant les valeurs de couture et les repères d'assemblage nécessaires. Reporter les pièces sur les matériaux en respectant leur sens et leurs caractéristiques. Couper proprement, identifier les pièces et vérifier leur concordance pour la paire.

1. Préparer et régler la machine selon les matériaux utilisés.
2. Assembler les éléments dans l'ordre prévu, en respectant les repères et les marges.
3. Contrôler la régularité des coutures, la symétrie et la conformité du piquage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Patrons tracés, pièces coupées et paire de tiges piquée conformément à la forme et au modèle retenu.

Question 6. Effectuer le montage et le finissage de l'appareillage.

Monter les tiges sur les formes préparées en les positionnant selon le modèle et les repères. Mettre en forme et fixer les éléments de montage, puis réaliser les assemblages prévus pour l'appareillage. Avant le finissage, contrôler l'alignement, la symétrie, la tenue des tiges et l'assise des chaussures.

- Araser et lisser les bords sans altérer les assemblages.
- Nettoyer et vérifier les finitions.
- Contrôler la paire, le confort intérieur et l'absence d'aspérités.

Le finissage doit préserver l'adaptation recherchée et laisser un appareillage propre, régulier et utilisable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Appareillage monté et fini, avec vérification de l'alignement, de la symétrie, des assemblages et du confort intérieur.

Question 7. Constituer le dossier technique de l'appareillage avec les conclusions de l'examen clinique, les prises d'empreintes et de mesures, les fiches de fabrication et une proposition d'appareillage référencée selon la Liste des produits et prestations remboursables et le Code de la sécurité sociale. Organiser la convocation du patient selon sa disponibilité et en informer le responsable de l'examen. À chaque pause, remettre au surveillant les éléments du dossier et l'appareillage en cours de réalisation, puis remettre l'ensemble du travail à la fin de l'épreuve pour transmission au jury.

Élément à réunir	Contenu
Examen clinique	Conclusions et observations utiles à l'appareillage.
Empreintes et mesures	Relevés nécessaires à la conception et à la fabrication.
Fabrication	Fiches décrivant les matériaux, composants et opérations réalisées.
Proposition d'appareillage	Référence LPP et référence réglementaire correspondant à la prescription.

Convoquer le patient selon sa disponibilité et en informer le responsable de l'examen. À chaque pause, remettre au surveillant les éléments du dossier ainsi que l'appareillage en cours de réalisation. À la fin de l'épreuve, remettre l'ensemble des éléments du travail pour transmission aux membres du jury. Organiser ces remises tout au long de l'épreuve afin d'assurer le suivi du dossier et de l'appareillage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dossier complet avec proposition référencée, patient convoqué et responsable informé ; remises au surveillant aux pauses et au jury en fin d'épreuve.

2. Soutenance des travaux réalisés et présentation du rapport de stage

Le candidat dispose d'une heure de préparation avec son patient, puis d'un entretien d'une demi-heure avec le jury. Il présente et justifie ses choix techniques, expose les améliorations possibles, puis répond aux questions sur sa réalisation et son rapport de stage tandis que le jury contrôle l'adaptation de l'appareillage.

Présentation du travail

Question 1. Présenter l'appareillage au jury en justifiant les choix techniques et exposer les modifications qui pourraient être effectuées pour en améliorer la qualité.

En 20 minutes, présenter l’appareillage en reliant chaque choix aux besoins du patient et à la prescription. S’appuyer sur le dossier technique et décrire les étapes réellement réalisées.

1. Résumer les conclusions cliniques, les mesures et les objectifs thérapeutiques.
2. Justifier la forme, les orthèses, les matériaux, la construction de la chaussure et les procédés de fabrication.
3. Présenter les contrôles et les résultats de l’essayage, en distinguant les faits observés des améliorations envisagées.
4. Proposer des modifications précises, par exemple sur les zones d’appui, le maintien ou le chaussant, uniquement si les contrôles le justifient.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter les choix techniques en lien avec la prescription et le patient, puis proposer des améliorations justifiées par les contrôles et l’essayage.

Contrôle et entretien

Question 2. Se soumettre au contrôle de la bonne adaptation de l'appareillage et répondre aux questions du jury concernant la réalisation et le rapport de stage.

Pendant les 10 minutes d’entretien avec le jury, répondre aux questions et laisser celui-ci contrôler l’adaptation de l’appareillage. Appuyer les explications sur des éléments observables et sur le rapport de stage.

- Expliquer les points contrôlés, comme le chaussage, le maintien, le confort et l’absence de conflit ou de pression anormale.
- Relier toute gêne ou marque constatée à la zone concernée et expliquer la correction adaptée.
- Décrire les étapes de réalisation, les matériaux et les contrôles effectués.
- Présenter le contexte du stage, les activités menées et les apprentissages, avec des exemples professionnels précis.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Répondre aux questions du jury sur l’adaptation, la réalisation de l’appareillage et le rapport de stage.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique U.51 du BTS Podo-orthésiste, session 2005, code POESCRC, de 36h30 et de coefficient 8. À partir d'une prescription médicale remise par le jury, le candidat examine un patient, conçoit et réalise une paire de chaussures orthopédiques, prépare le dossier technique et présente son travail. La soutenance comprend la justification des choix, l'examen de l'adaptation et des questions sur le rapport de stage.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La prescription médicale remise par le jury cadre la réalisation de l'appareillage.
- Les formes sont réalisées par moulage ou par mise aux mesures de forme.
- Le dossier comprend les conclusions cliniques, les empreintes et mesures, les fiches de fabrication et une proposition référencée selon la LPP.
- La fabrication comprend le patronnage, la coupe, le piquage des tiges, le montage et le finissage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Réaliser l'examen clinique et les prises de mesures seul avec le patient, puis consigner les conclusions.
- Vérifier que le dossier contient chacune des parties exigées, y compris la proposition référencée selon la LPP.
- À chaque pause, remettre au surveillant les éléments du dossier et l'appareillage en cours de réalisation.
- À la soutenance, justifier les choix techniques et expliquer les améliorations possibles de l'appareillage.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Que doit contenir le dossier technique de l'appareillage ?

Il comprend les conclusions de l'examen clinique, les prises d'empreintes et de mesures, les fiches de fabrication et une proposition référencée d'appareillage selon la Liste des produits et prestations remboursables du Code de la sécurité sociale.

Q : L'essayage avec le patient est-il obligatoire ?

Non, le sujet précise que l'essayage est facultatif. En revanche, l'examen clinique et la prise de mesures sont demandés, ainsi que la prise de moulage si nécessaire. L'appareillage doit répondre à la prescription médicale.

Q : Comment s'organisent la préparation et la soutenance devant le jury ?

Le candidat dispose d'une heure de préparation avec le patient, puis d'un entretien d'une demi-heure avec le jury. La soutenance est indiquée comme 20 minutes plus 10 minutes et porte sur l'appareillage et le rapport de stage.

Q : Quels critères le jury contrôle-t-il lors de la présentation ?

Le candidat présente et justifie ses choix techniques, puis expose des améliorations possibles. Le jury contrôle la bonne adaptation de l'appareillage et pose des questions sur la réalisation et le rapport de stage.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspodo.fr/assets/annales/bts-podo/E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste/2005/BTS Podo - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - Session 2005 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Podo : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.